

PLU de Castelmaurou : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 17 octobre 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Castelmaurou (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 10 octobre 2024. Il délimite 106 zones, dont 22 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 17 octobre 2024.

- Le PLU de Castelmaurou s'applique dans sa version du 10 octobre 2024.
- Il délimite 106 zones : 22 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 34 agricoles (A) et 45 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Castelmaurou occupe le rang 27 par le nombre de zones délimitées : 66 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 301 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Castelmaurou depuis 2013, pour 495 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	106 zones
Zones urbaines (U)	22 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	34 zones
Zones naturelles (N)	45 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CASTELMAUROU
Version du	10 octobre 2024
Partition GPU	DU_31117
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31117/4c0c1904e8330dfccfc08cb63ceb5eeb/31117_reglement_20241010.pdf

Les risques naturels et technologiques à Castelmaurou

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire JORETEX1000054245373
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/normal/JOIREX000054245373
Risques majeurs recensés	140 ME20222937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	21 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLOU, POS, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/castelmaurou-31117>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Castelmaurou : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Mouvement de terrain
Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UMj1, UMj2, UMv1, UMv2, USc, USe
1AUj, 1AUv, 2AUx

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31117
31180
CC des Coteaux Bellevue
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

106 zones
106 zones
106 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Rouffiac-Tolosan (2,5 km)
Saint-Geniès-Bellevue (3,8 km)
Saint-Loup-Cammas (4,2 km)
Montberon (4,8 km)
Pechbonnieu (6,5 km)
Labastide-Saint-Sernin (7,5 km)
Lapeyrouse-Fossat (2,4 km)
Garidech (3,3 km)
Gragnague (4,3 km)
Bazus (5,4 km)
Montastruc-la-Conseillère (6,2 km)
Saint-Marcel-Paulel (7,7 km)
Villariès (7,9 km)
Gémil (8,0 km)
Paulhac (8,5 km)
Montpitol (9,6 km)
Roquesérière (9,7 km)
Cépet (10,1 km)

45 zones
42 zones
36 zones
67 zones
60 zones
20 zones
66 zones
57 zones
97 zones
24 zones
80 zones
44 zones
54 zones
20 zones
40 zones
27 zones
38 zones
59 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/castelmaurou-31117>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.